

Révision du SCOT

Nantes Saint-Nazaire



ATELIER élus du SCOT • 23 janvier 2015

COMPTE RENDU

Atelier n°4 : Mobilités, accessibilité

La **mobilité est un sujet transversal** de la révision du SCOT, intimement lié à la croissance démographique, à la localisation des emplois et aux évolutions de modes de vie.

La **voiture reste prédominante**, même si la part des transports en commun progresse : en 2008, 62% des déplacements des habitants du SCOT s'effectuent en voiture, 11% en transports en commun ; un constat qui masque la réalité des disparités géographiques : on ne se déplace pas de la même manière selon le lieu de résidence (ville-centre, périphérie proche, périurbain ...).

Au-delà des pratiques se pose la question de la gestion et de l'optimisation des infrastructures et réseaux existants afin de connecter les territoires du pôle métropolitain entre eux et avec les territoires voisins.

Introduction à l'atelier : un film pour expliquer les défis de la mobilité

Un film d'animation visant à présenter de façon pédagogique différents grands enjeux de la mobilité d'aujourd'hui a été projeté en introduction. Des chiffres clés évocateurs y sont mentionnés afin d'illustrer chacun des thèmes traités.



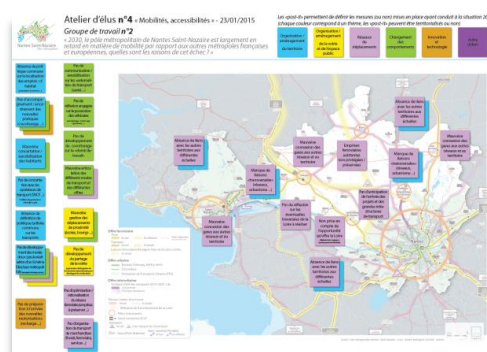
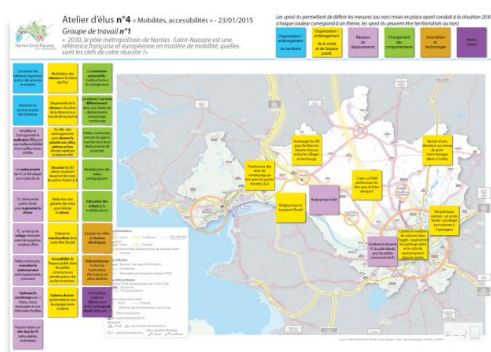
POUR EN SAVOIR PLUS :

www.auran.org/actualites/les-enjeux-de-la-mobilite-8-facons-dapprehender-le-transport

Deux groupes de travail pour dresser une situation à l'horizon 2030 et identifier les leviers à actionner dès aujourd'hui

- Groupe n°1 : « 2030, le pôle métropolitain de Nantes -Saint-Nazaire est une référence française et européenne en matière de mobilité, quelles sont les clefs de cette réussite ? »
- Groupe n°2 : « 2030, le pôle métropolitain de Nantes Saint-Nazaire est largement en retard en matière de mobilité par rapport aux autres métropoles françaises et européennes, quelles sont les raisons de cet échec ? »

Chaque groupe de travail a défini les mesures mises en place (ou non) ayant conduit à la situation 2030 qui lui était proposée, en restituant ses réflexions sous forme de cartes.



CHIFFRES CLES

Nantes Métropole et CARENE : 20% et 16% des ménages ne possèdent pas de voiture, partout ailleurs cette part est inférieure à 10%.

72% des actifs du pôle travaillent sur Nantes métropole

Dans les communautés de communes 30% des actifs habitent et travaillent dans leur EPCI de résidence.

+ 5% par an du nombre de montées-descentes sur le réseau TER entre 2008 et 2012

+ 10% du trafic sur les grands axes routiers entre 2006 et 2010

Atelier n°4 : Mobilités, accessibilité

Synthèse des échanges

ENJEU : Penser l'aménagement du territoire pour rapprocher lieu de résidence et lieu d'emploi

L'urbanisme, l'aménagement du territoire en lien avec les transports est un enjeu important.

Pistes d'action / de réflexion :

- Rapprocher habitat, emplois, services des lignes de transports en commun
- Renforcer le rôle des pôles structurants du SCOT
- Questionner l'accès à la voiture dans villes-centre (parcs-relais, stationnement ...)
- Organiser l'accueil de l'emploi sur l'ensemble du territoire
- Faire plus participer les entreprises aux politiques de mobilité
- Améliorer les relations au sud-Loire

ENJEU : Favoriser la transversalité dans les réseaux / rendre les transports en communs plus attractifs

« Il y a un travail à faire pour rendre le train plus concurrentiel par rapport à la voiture »

Favoriser la transversalité passe par une optimisation de l'existant mais aussi et surtout par une meilleure organisation à l'échelle du territoire métropolitain.

Pistes d'action / de réflexion :

- Organiser la gouvernance à l'échelle du pôle : discussion avec les opérateurs de transport, tarification, modèle économique ...
- Faciliter l'accès aux transports en commun, développer son offre et la rendre plus efficace (rapport temps-distance, rendre les TC concurrentiels à la voiture)
- Développer des points relais intermodaux autour des gares
- Penser les réseaux est-ouest et pas uniquement nord-sud, et mieux gérer les déviations de bourgs trop impactés par les circulations
- Préserver les emprises ferrées, prendre en compte les projets d'infrastructure de transport
- Moduler la vitesse sur certains axes structurants pour fluidifier le trafic
- Réfléchir à la desserte en transports en commun entre le périurbain et les zones d'emplois

ENJEU : Développer les modes alternatifs à la voiture

« Abandonner l'usage de sa voiture va s'imposer »

La voiture sera encore un mode de transport important dans les années à venir, mais son usage devra fortement évoluer (les pratiques : covoiturage, la possession : autopartage, les nouvelles motorisations). Développer les modes alternatifs à la voiture est indispensable.

Pistes d'action / de réflexion :

- Développer le transport fluvial (barge, bac...etc)
- Encourager le co-voiturage et toute autre de forme transport « participatif »
- Poursuivre la réflexion globale à l'échelle du SCOT du transport de marchandises (multimodalité)
- Penser l'aménagement des voies pour donner plus de place aux piétons et cyclistes en ville et à la campagne
- Mutualiser les espaces de parking
- Développer un schéma à l'échelle du SCOT des modes doux : réseau, sécurisation, tourisme ...
- Favoriser et anticiper l'implantation d'équipements innovants : bornes électriques, vélos électrique en libre service ...

ENJEU : Accompagner les changements de comportements

« Aujourd'hui, ne pas marcher est une maladie : on part acheter son pain en voiture ! »

La sensibilisation, la communication, la concertation de l'utilisateur et du citoyen est un enjeu primordial pour faire évoluer les comportements.

Pistes d'action / de réflexion :

- Développer la pédagogie pour montrer l'intérêt des nouvelles pratiques, communiquer sur le coût du transport (comparatif voiture / TC)
- Inciter à l'achat de vélos électriques, pliants ...
- Rendre acceptable la marche à la campagne : communiquer
- Eduquer les enfants (comme sur le tri sélectif) sur les nouvelles formes de mobilités

AGENDA

• Ateliers élus du SCOT

Vendredi 13 mars 2015

« PADD

Projections démographiques
et emplois – esquisse de scénarios »
14h30-17h30 NANTES

Vendredi 3 avril 2015

« PADD »

9h30-12h30 CARENE

Vendredi 22 mai 2015

« Etat initial de l'environnement
Trame verte et bleue »

9h30-12h30

Vendredi 12 juin 2015

« PADD »

9h30-12h30

• 2^e Conférence débat

« Développement et ressources »

Vendredi 20 mars 2015

15h00-17h30

Pôle métropolitain

Nantes Saint-Nazaire

2 cours du champ de mars

44000 NANTES

02 51 16 47 09

contactpm@nantessaintnazaire.fr

Contacts :

Claire Moulinié 06.31.19.62.10

mouliniec@nantessaintnazaire.fr

Jean-Pascal Hébrard 02.40.84.14.18

jeanpascal.hebrard@auran.org

Léna Neuville 02.40.00.36.98

neuvillel@adrn.fr



Nantes Saint-Nazaire
Pôle métropolitain



AURAN

adrn